



AIDE AU DEPART EN CLASSE d'Environnement ou de découverte

COMMENT REMPLIR VOS IMPRIMES ?

Partir en classe d'environnement est une opération coûteuse qui nécessite la plus grande attention au moment de la préparation du budget.

Lorsque vous avez chiffré avec précision le volume total des dépenses, il vous faut distinguer les partenaires qui ont compétence à participer à la dépense globale et ceux qui réduiront les participations individuelles.

Par exemple : les collectivités locales, les associations de parents, l'amicale laïque, la coopérative scolaire.. vont participer au règlement de la facture globale du séjour. Ces contributions seront portées dans la partie recette du document A « Budget du séjour ».

Cette dépense peut être atténuée par des aides individuelles des organismes sociaux qui auront été sollicités soit par la famille soit par vous-même (exemples : Comités d'entreprise - Centre communal d'action sociale – CAF – MSA - DDASS - Secours Populaire - Organisme bancaire - Foyer socio-éducatif).

L'Association Départementale PEP interviendra en complément de ces organismes pour apporter son soutien aux enfants qui en ont le plus besoin (remplir à cet effet un document B par élève concerné).

NB : Les attributions de bourses ne sont possibles que grâce aux produits des campagnes d'adhésion et de souscription qui alimentent notre caisse de Solidarité. Les aides ne sont donc accordées que dans la limite disponible.